

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE DUBERGER

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet a pour objectif de réaménager la partie nord-ouest du parc de Duberger.

Le projet inclut les services professionnels et techniques, la préparation du terrain, les aménagements paysagers, l'installation de nouvelles structures récréatives, l'aménagement des zones de circulation et des aires de repos ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

2. Le projet est localisé au parc de Duberger, situé au 3050, boulevard Central dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 188 700 \$.

Sous-total du chapitre I : 188 700 \$

CHAPITRE II

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE REMISE À LA MAISON O'NEILL

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

4. Le projet a pour objectif d'acquérir et d'installer une remise sur les terrains de la Maison O'Neill.

Le projet inclut les services professionnels et techniques ainsi que la préparation du terrain.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

5. Les travaux sont localisés au parc des Saules, situé au 3160, boulevard Wilfrid-Hamel dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 4 s'élève à la somme de 9 500 \$.

Sous-total du chapitre II : 9 500 \$

CHAPITRE III

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC IBERT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

7. Le projet a pour objectif de réaménager complètement le parc Ibert.

Le projet inclut les services professionnels et techniques, la préparation du terrain, les aménagements paysagers, l'installation de nouvelles structures récréatives, l'aménagement des zones de circulation et des aires de repos ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

SECTION II

LOCALISATION

8. Le projet est localisé au parc Ibert, situé sur l'avenue Jacques-Ibert dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

9. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 7 s'élève à la somme de 103 800 \$.

Sous-total du chapitre III : 103 800 \$

CHAPITRE IV

REMPLACEMENT D'UN MODULE DE JEUX DANS LE PARC CHAUEAU

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

10. Le projet a pour objectif de remplacer le module de jeux situé dans le parc Chauveau, derrière le centre Michel-Labadie.

Ces travaux incluront les services professionnels et techniques, la préparation du terrain, l'installation de nouvelles structures récréatives, ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

11. Le projet est localisé au parc Chauveau, situé au 3705, avenue Chauveau dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

12. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 10 s'élève à la somme de 75 500 \$.

Sous-total du chapitre IV : 75 500 \$

CHAPITRE V

AMÉLIORATION DES VESTIAIRES DU CENTRE MICHEL-LABADIE

SECTION I

13. Le projet a pour objectif d'améliorer les vestiaires du centre Michel-Labadie dans le parc Chauveau.

Le projet inclut des services professionnels et techniques, les travaux de réaménagement des vestiaires, ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

14. Le projet est localisé au centre Michel-Labadie, situé au 3705, avenue Chauveau dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

15. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 13 s'élève à la somme de 56 600 \$.

Sous-total du chapitre V : 56 600 \$

CHAPITRE VI

REMPLACEMENT DES MODULES DE JEUX DANS L'AIRE DE L'ILET DE LA MONTÉE DU PARC DE L'ESCARPEMENT

SECTION I

16. Le projet a pour objectif de remplacer certains modules de jeux situés dans l'Aire de l'Ilet de la Montée du parc de l'Escarpelement.

Le projet inclut les services professionnels et techniques, la préparation du terrain, l'installation de nouvelles structures récréatives, ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

17. Le projet est localisé au parc de l'Escarpelement, situé à proximité de la rue du Mousquet dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

18. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 16 s'élève à la somme de 99 100 \$.

Sous-total du chapitre VI : 99 100 \$

CHAPITRE VII

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-PAUL-NOLIN

SECTION I

19. Le projet a pour objectif de réaménager complètement le parc Jean-Paul-Nolin.

Le projet inclut des services professionnels et techniques, la préparation du terrain, les aménagements paysagers, l'installation d'un nouveau jeu d'eau, le déplacement d'un abri extérieur, l'aménagement des zones de circulation et des aires de repos ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

20. Le projet est localisé au parc Jean-Paul-Nolin, situé à proximité du bureau d'arrondissement des Rivières, au 330, rue Chabot dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

21. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 19 s'élève à la somme de 471 600 \$.

Sous-total du chapitre VII : 471 600 \$

CHAPITRE VIII

DIVERS TRAVAUX

SECTION I

22. Ce projet consiste en plusieurs travaux qui ont pour but d'améliorer l'accessibilité et la pérennité des équipements se trouvant dans les parcs de l'Arrondissement des Rivières.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

23. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 22 s'élève à la somme de 14 200 \$.

Sous-total du chapitre VIII : 14 200 \$

TOTAL : 1 019 000 \$

Annexe préparée le 20 mai 2014 par :

Alexandre Philibert, conseiller
Division de la culture, du loisir
et de la vie communautaire
Arrondissement des Rivières